



Assemblée générale

Distr. générale
30 novembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Points 112 et 119 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Gestion des ressources humaines

Personnel fourni à titre gracieux par des gouvernements et d'autres entités

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application du paragraphe 6 de la résolution 51/243 du 15 septembre 1997, dans lequel l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui faire rapport tous les trois mois sur l'acceptation de personnel fourni à titre gracieux visée au paragraphe 4 de la résolution, afin qu'elle puisse s'assurer que les dispositions de la résolution sont respectées. Au paragraphe 12 de la même résolution, l'Assemblée a en outre prié le Secrétaire général d'établir chaque année un rapport sur le recours au personnel fourni à titre gracieux, en indiquant, notamment, la nationalité des intéressés, la durée de leur service et les fonctions qu'ils exercent.

2. Le présent rapport actualise les données fournies dans les rapports trimestriels précédents¹. Il contient également le rapport annuel pour la période du 1er octobre 1997 au 30 septembre 1998 et actualise les données figurant dans le rapport annuel précédent (A/52/709).

Office des Nations Unies à Nairobi

3. Le présent rapport contient par ailleurs des données rétrospectives présentées par l'Office des Nations Unies à Nairobi en novembre 1998, concernant l'acceptation par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) de personnel fourni à titre gracieux de type II dont il n'avait pas été fait état auparavant. On trouvera, dans les annexes II, III, IV, V et VIII au présent rapport, des informations sur les fonctions exercées par le personnel mis gracieusement à la disposition du PNUE et d'Habitat avant le 30 septembre 1998. Il ressort de l'annexe VIII que les dates d'expiration des contrats d'engagement de plusieurs de ces personnes sont postérieures au 28 février 1999, date limite fixée par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/11 du 26 octobre 1998 pour l'emploi de personnel fourni à titre gracieux. Le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Nairobi a donc été prié de mettre fin aux contrats d'engagement de l'ensemble du personnel fourni à titre gracieux de type II d'ici à la fin de février 1999.

II. Rapport trimestriel sur l'acceptation de personnel fourni à titre gracieux

4. Au paragraphe 6 de la résolution 51/243, qui prévoit la présentation d'un rapport trimestriel sur l'acceptation de personnel fourni à titre gracieux de type II (voir A/51/688 et Corr.1, par. 24 à 40), l'Assemblée générale précise que ce rapport doit lui permettre de s'assurer que les dispositions de la résolution sont respectées. Le présent rapport trimestriel porte sur la période du 1er juillet au 30 septembre 1998.

5. Comme le montre le tableau c i-après, 23 personnes dont les services étaient fournis à titre gracieux (type II) sont entrées en fonctions au cours de la période considérée, six d'entre elles ayant achevé leur mission au cours de cette période.

6. Le Département des affaires politiques a accepté la participation à titre gracieux de six personnalités de haut niveau à une mission que le Secrétaire général a dépêchée en Algérie, à l'invitation du Gouvernement algérien, en vue de recueillir des informations. La mission a été achevée et le rapport présenté avant la fin de la période considérée. Le Département des opérations de maintien de la paix a accepté la fourniture à titre gracieux de huit officiers pour accomplir les fonctions militaires spécialisées décrites dans le tableau ci-dessus. Au Tribunal international pour le Rwanda, huit enquêteurs supplémentaires ont été acceptés afin de fournir au Bureau du Procureur adjoint les compétences spécialisées qui faisaient défaut au Tribunal.

7. Au cours de la période considérée, l'Office des Nations Unies à Nairobi a accepté le détachement à titre gracieux d'une personne pour diriger une équipe internationale chargée d'examiner les moyens de revitaliser le Centre des Nations Unies pour les établissements humains. Dans un souci d'objectivité, cette personne a été recrutée à l'extérieur. Au moment de l'établissement du présent rapport, on ne disposait d'aucune autre information que celles qui figurent dans le tableau ci-dessus.

8. Suite au départ de personnel fourni à titre gracieux de type II du Département des opérations de maintien de la paix, du Tribunal pour l'ex-Yougoslavie, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de l'Office des Nations Unies à Nairobi, les effectifs de cette catégorie de personnel sont passés de 182 au 30 juin 1998 à 134 au 30 septembre 1998.

Tribunal international pour le Rwanda

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

9. Au paragraphe 26 de la section III.B de sa résolution 51/226 du 3 avril 1997, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de faire en sorte que les personnes dont les services sont mis gracieusement à la disposition de l'Organisation ne puissent faire acte de candidature ou être nommées à des postes du Secrétariat pendant une période de six mois suivant la fin de leur détachement à titre gracieux. Le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie, dont la charge de travail s'est considérablement alourdie du fait d'une augmentation soudaine du nombre de détenus et dont certains postes d'enquêteurs et d'avocats étaient occupés, à l'époque, par du personnel détaché à titre gracieux qui avait une connaissance particulière des dossiers en cours d'instruction, a demandé à bénéficier d'une dérogation aux dispositions susmentionnées afin de pouvoir accepter les candidatures des intéressés sans tenir compte du délai de six mois. À tous autres égards, le Tribunal s'est conformé aux règles de recrutement de l'ONU et tous les candidats, y compris ceux dont les services avaient été mis gracieusement à sa disposition, ont été soumis à la même procédure de sélection. Le Procureur a par la suite formulé une demande de dérogation analogue pour une personne détachée à titre gracieux auprès du Tribunal international pour le Rwanda.

10. Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur la gestion des ressources humaines (A/53/342, par. 91 à 94), le Secrétaire général a accordé, compte tenu des circonstances particulières dont le Tribunal avait fait état, 17 dérogations, étant entendu que l'Assemblée générale devrait en être informée. Le Tribunal a indiqué qu'à la date de l'établissement du présent rapport, 12 offres d'emploi avaient été acceptées par les intéressés, une était en suspens, une avait été retirée et trois avaient été refusées.

III. Rapport annuel sur le recours à du personnel fourni à titre gracieux

11. Au paragraphe 12 de sa résolution 51/243, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir chaque année un rapport sur le recours au personnel fourni à titre gracieux, en indiquant, notamment, la nationalité des intéressés, la durée de leur service et les fonctions qu'ils exercent.

Tableau 1

Personnel fourni à titre gracieux (type II) engagé au cours de la période du 1er juillet au 30 septembre 1998

<i>Département/Bureau</i>	<i>Pays de nationalité</i>	<i>Date d'entrée en fonctions</i>	<i>Fonctions de l'intéressé</i>	<i>Date d'expiration de l'engagement</i>	<i>Observations</i>
Département des affaires économiques et sociales	Jordanie	18 juillet 1998	À l'invitation du Gouvernement algérien, le Secrétaire général a constitué un groupe d'éminentes personnalités qu'il a chargé de se rendre en Algérie pour recueillir des informations sur la situation dans le pays et de lui présenter un rapport (voir communiqué de presse SG/SM/6623 du 2 juillet 1998)	8 août 1998	Mission politique délicate, confiée à des personnalités politiques chevronnées faisant défaut au Secrétariat
	Inde				
	États-Unis d'Amérique				
	Portugal				
	France				
	Kenya				
Département des opérations de maintien de la paix	Suède	31 juillet 1998	Officier chargé du matériel appartenant aux contingents	31 décembre 1998	Personnel militaire ayant des compétences qui font défaut au Secrétariat
	Autriche	4 août 1998	Ingénieur	28 février 1999	
	Royaume-Uni	1er août 1998	Officier de liaison	31 décembre 1999	
	Singapour	3 août 1998	Ingénieur	28 février 1999	
	Canada	31 août 1998	Officier chargé des systèmes d'information militaire	28 février 1999	
	Singapour	1er juillet 1998	Médecin militaire	28 février 1999	
	Norvège	25 juillet 1998	Officier de permanence	28 février 1999	
	Royaume-Uni	25 juillet 1998	Officier de permanence	28 février 1999	
	Tribunal international pour le Rwanda	Canada (4)	28 août 1998	Enquêteurs affectés au Bureau du Procureur adjoint	
Canada (3)		29 août 1998		28 février 1998	
Suisse		5 septembre 1998		28 février 1998	
Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	Norvège (1)	1er septembre 1998	Dirige une équipe d'experts internationaux chargée de formuler des recommandations en vue de la revitalisation du Centre	31 décembre 1998	Personnel spécialisé recruté à l'extérieur dans un souci d'objectivité

Personnel fourni à titre gracieux de type I

12. L'annexe I au présent rapport donne des renseignements sur le personnel fourni à titre gracieux de type I qui relève d'un régime établi, à savoir les stagiaires, les experts associés, les experts détachés à titre gracieux dans le cadre de la coopération technique et le personnel détaché à titre gracieux auprès de la Commission spéciale des Nations Unies (voir A/51/688/Add.2, par. 4, et A/51/688/Add.3, par. 3). Pour chaque catégorie, l'effectif total au 30 septembre 1998 est présenté en regard de l'effectif correspondant au 30 septembre 1997, au 31 décembre 1997, au 31 mars 1998 et au 30 juin 1998, comme indiqué dans les rapports trimestriels pertinents présentés à l'Assemblée générale par le Secrétaire général.

13. Les données présentées font apparaître une augmentation du nombre de stagiaires et d'experts associés entre septembre 1997 et septembre 1998. Le nombre de stagiaires varie tout au long de l'année, l'ONU organisant trois programmes de stage par an, d'une durée de deux à trois mois chacun.

Personnel fourni à titre gracieux de type II

14. L'annexe II donne des renseignements sur la composition par département ou bureau, nationalité et durée de service du personnel fourni à titre gracieux de type II en poste au 30 septembre 1998. Au total, 134 personnes ont été mises gracieusement à la disposition de l'Organisation, dont 75 % ont été affectées au Département des opérations de maintien de la paix et 19 % aux tribunaux. Trente-quatre personnes (25 %) ont été en fonctions pendant moins d'un an, 45 (34 %) entre un et deux ans et 55 (41 %) deux ans ou plus.

15. L'annexe III montre l'évolution des effectifs de cette catégorie de personnel dans chaque département au cours de la période considérée. Les chiffres ont été corrigés compte tenu des données relatives au personnel mis gracieusement à la disposition du PNUE et du Centre pour les établissements humains qui n'avaient pas été communiquées ou confirmées avant novembre 1998. L'effectif total corrigé au 30 septembre 1998 (134) est inférieur à l'effectif total corrigé au 30 septembre 1997 (295). Depuis septembre 1997, l'effectif a été réduit de 55 % au total. Le nombre de départements concernés est tombé de huit au 30 septembre 1997 à six au 30 septembre 1998.

16. L'annexe IV montre la répartition du personnel de type II par nationalité et durée de service.

17. L'annexe V contient des renseignements sur les fonctions exercées par le personnel fourni à titre gracieux de type II au 30 septembre 1998 pour chacun des départements ou bureaux, à l'exception du Département des opérations de maintien de la paix pour lequel ces renseignements sont indiqués à l'annexe VI.

18. L'annexe VII contient les données relatives à l'effectif du personnel permanent travaillant dans les départements ou bureaux dans lesquels du personnel fourni à titre gracieux de type II exerçait des fonctions au 30 septembre 1998.

19. L'annexe VIII contient des données rétrospectives sur les personnes dont les services ont été mis gracieusement à la disposition de l'Office des Nations Unies à Nairobi et dont celui-ci n'a rendu compte qu'en novembre 1998. Elle comprend notamment des renseignements sur les fonctions exercées par le personnel fourni à titre gracieux de type II détaché auprès de l'Office de septembre 1997 à septembre 1998 ainsi que sur celles que doivent exercer trois personnes dont le détachement à titre gracieux aurait été accepté en octobre 1998.

Note

¹ A/52/709 du 4 décembre 1997 (pour la période du 16 au 30 septembre 1997), A/C.5/52/43 du 10 mars 1998 (pour la période du 1er octobre au 31 décembre 1997), A/C.5/52/51 du 6 mai 1998 (pour la période du 1er janvier au 31 mars 1998) et A/C.5/52/56 (pour la période du 1er avril au 30 juin 1998).

Abréviations utilisées dans les annexes

DESA	Département des affaires économiques et sociales
DM	Département de la gestion
DPA	Département des affaires politiques
DPKO	Département des opérations de maintien de la paix
Habitat	Centre des Nations Unies pour les établissements humains
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNOIP	Bureau chargé du Programme Iraq
UNON	Office des Nations Unies à Nairobi
UNOV	Office des nations Unies à Vienne
UNSCOM	Commission spéciale des Nations Unies

Annexe I

Personnel fourni à titre gracieux (type I)

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>État au 30 septembre 1997</i>	<i>État au 30 septembre 1998</i>	<i>Écart septembre 1997-1998 +/-</i>
I a) Stagiaires	195	214	+19
I b) Experts associés	72	115	+43
I c) Experts au titre de la coopération technique	32	31	-1
I d) UNSCOM	109	18	-91
Total	408	378	-30

Annexe II

**Personnel fourni à titre gracieux (type II) par département,
nationalité et durée de service (état au 30 septembre 1998)**

Département ou bureau	Pays de nationalité	Effectif total	Durée du contrat		
			Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	2 ans ou plus
Département des opérations de maintien de la paix	Afrique du Sud	1		X	
	Allemagne	1	X		
	Allemagne	1		X	
	Allemagne	2			X
	Argentine	2		X	
	Australie	4		X	
	Australie	1			X
	Autriche	2	X		
	Autriche	1			X
	Belgique	1		X	
	Belgique	2			X
	Brésil	1	X		
	Brésil	2		X	
	Brésil	5			X
	Canada	1	X		
	Canada	1		X	
	Canada	1			X
	Danemark	1	X		
	Danemark	1			X
	Espagne	1	X		
	Espagne	1			X
	États-Unis d'Amérique	5		X	
	États-Unis d'Amérique	6			X
	Fédération de Russie	1		X	
	Fédération de Russie	2			X
	France	3		X	
	France	5			X
	Guatemala	1		X	
	Irlande	1		X	
	Irlande	1			X
	Italie	3		X	
	Italie	5			X
	Namibie	1		X	
Norvège	1	X			
Norvège	4			X	
Nouvelle-Zélande	1		X		
Pays-Bas	1	X			
Pays-Bas	2			X	
République tchèque	1		X		

Département ou bureau	Pays de nationalité	Effectif total	Durée du contrat		
			Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	2 ans ou plus
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3	X		
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3		X	
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1			X
	Singapour	2	X		
	Singapour	2		X	
	Slovaquie	1		X	
	Suède	4	X		
	Suède	1		X	
	Suède	2			X
	Suisse	1		X	
	Suisse	1			X
	Turquie	2		X	
Total		100	18	39	43
Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie	Danemark	2		X	
	États-Unis d'Amérique	2	X		
	États-Unis d'Amérique	1		X	
	États-Unis d'Amérique	4			X
	Finlande	1			X
	Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord	3	X		
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1			X
Total		14	5	3	6
Tribunal international pour le Rwanda	Allemagne	1			X
	Canada	7	X		
	Danemark	1	X		
	Danemark	1			X
	Pays-Bas	1	X		
	Suisse	1	X		
Total		12	10	–	2
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	États-Unis d'Amérique	1		X	
	Suisse	1			X
Total		2	–	1	1

<i>Département ou bureau</i>	<i>Pays de nationalité</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Durée du contrat</i>		
			<i>Moins de 1 an</i>	<i>De 1 à 2 ans</i>	<i>2 ans ou plus</i>
Bureau chargé du programme Iraq	France	1		X	
Total		1	–	1	–
Office des Nations Unies à Nairobi	Allemagne	1			X
	Belgique	1			X
	France	1		X	
	Norvège	1	X		
	Norvège	1			X
Total		5	1	1	3
Total		134	34	45	55

Annexe III

**Évolution, par département, des effectifs du personnel
fourni à titre gracieux (type II) (au cours de la période considérée)**

<i>Département ou bureau</i>	<i>État au 30 septembre 1997</i>	<i>État au 30 septembre 1998</i>	<i>Écart septembre 1997-1998 +/-</i>
DESA	5	–	-5
DM	5	–	-5
DPKO	133	100	-33
Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie	52	14	-38
Tribunal international pour le Rwanda	8	12	+4
OCHA	84	2	-82
UNOIP	–	1	+1
UNON	7 ^a	5	-2
UNOV	1	–	-1
Total	295	134	-161

^a L'effectif indiqué pour l'Office des Nations Unies à Nairobi au 30 septembre 1997 comprend six personnes détachées à titre gracieux dont l'Office a rendu compte pour la première fois en novembre 1998.

Annexe IV

**Personnel fourni à titre gracieux (type II), par nationalité
et durée de service (état au 20 septembre 1998)**

<i>Pays de nationalité</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Durée du contrat</i>		
		<i>Moins de 1 an</i>	<i>De 1 à 2 ans</i>	<i>2 ans ou plus</i>
Afrique du Sud	1		X	
Allemagne	1	X		
Allemagne	1		X	
Allemagne	4			X
Argentine	2		X	
Australie	4		X	
Australie	1			X
Autriche	2	X		
Autriche	1			X
Belgique	1		X	
Belgique	3			X
Brésil	1	X		
Brésil	2		X	
Brésil	5			X
Canada	8	X		
Canada	1		X	
Canada	1			X
Danemark	2	X		
Danemark	2		X	
Danemark	2			X
Espagne	1	X		
Espagne	1			X
États-Unis d'Amérique	2	X		
États-Unis d'Amérique	7		X	
États-Unis d'Amérique	10			X
Fédération de Russie	1		X	
Fédération de Russie	2			X
Finlande	1			X
France	5		X	
France	5			X
Guatemala	1		X	
Irlande	1		X	
Irlande	1			X
Italie	3		X	
Italie	5			X
Namibie	1		X	

<i>Pays de nationalité</i>	<i>Effectif total</i>	<i>Durée du contrat</i>		
		<i>Moins de 1 an</i>	<i>De 1 à 2 ans</i>	<i>2 ans ou plus</i>
Norvège	2	X		
Norvège	5			X
Nouvelle-Zélande	1		X	
Pays-Bas	2	X		
Pays-Bas	2			X
République tchèque	1		X	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	6	X		
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3		X	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2			X
Singapour	2	X		
Singapour	2		X	
Slovaquie	1		X	
Suède	4	X		
Suède	1		X	
Suède	2			X
Suisse	1	X		
Suisse	1		X	
Suisse	2			X
Turquie	2		X	
Total	134	34	45	55

Annexe V

Fonctions exercées par le personnel fourni à titre gracieux (type II) (état au 30 septembre 1998)

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (2)

Une personne détachée à titre gracieux a fourni des conseils en matière d'élaboration de politiques et des avis juridiques dans le domaine du droit international humanitaire. L'expérience acquise par cette personne sur le terrain, en particulier au Moyen-Orient, pour le compte du Comité international de la Croix-Rouge, et sa formation dans le domaine juridique (application du droit humanitaire dans les pays musulmans) a apporté une contribution décisive aux travaux du Bureau. La personne en question est le seul expert juridique dans tout le système des Nations Unies qui possède une expérience sur le terrain en matière d'opérations humanitaires.

La deuxième personne détachée à titre gracieux a planifié et organisé des séminaires de haut niveau sur la coopération internationale en matière d'utilisation des ressources militaires et de la protection civile dans le cadre des opérations de secours en cas de catastrophe.

Département des opérations de maintien de la paix (100)

Voir annexe VI.

Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie (14)

Un spécialiste de l'analyse de vidéofilms a visionné, indexé et analysé les bandes vidéo sur lesquelles sont enregistrées les émissions diffusées dans l'ex-Yougoslavie pendant le conflit, afin d'aider les équipes chargées des enquêtes et des poursuites à recueillir des éléments de preuve.

Six enquêteurs ont été chargés de planifier, d'organiser et de conduire sur le terrain des enquêtes difficiles en utilisant tous les moyens et techniques d'enquête appropriés dont ils disposaient et en respectant les lois, règlements et procédures en vigueur.

Six conseillers juridiques détachés auprès du Procureur collaborent aux poursuites engagées à l'encontre des personnes responsables des plus graves violations du droit humanitaire international ou de massacres, en particulier de celles qui faisaient partie des dirigeants.

Un gardien de prison a assuré la sécurité au Centre de détention sous les ordres du chef du Centre.

Tribunal international pour le Rwanda (12)

Neuf enquêteurs ont été chargés de planifier, d'organiser et de conduire sur le terrain des enquêtes difficiles en utilisant tous les moyens et techniques d'enquête appropriés dont ils disposaient et en respectant les lois, règlements et procédures en vigueur.

Trois juristes (deux juristes et un juriste principal) ont fourni au Groupe des recherches des conseils et orientations juridiques dans les domaines du droit pénal et des procédures pénales, de l'application du droit humanitaire et des stratégies en matière de poursuites.

Office des Nations Unies à Nairobi (5)

Au PNUE, un analyste de bases de données a fourni des services spécialisés et une assistance technique au Service de l'eau, un expert a assuré la coordination de différentes activités et ateliers, un autre a étudié l'évolution des différentes questions environnementales, et un quatrième a fourni des conseils juridiques. Au Centre des Nations Unies pour les établissements humains, une personne a dirigé une équipe d'experts internationaux chargée de formuler des recommandations en vue de la revitalisation du Centre.

Bureau chargé du Programme Iraq (1)

Un expert de haut niveau spécialisé dans la passation de marchés a fourni au Programme des conseils très spécialisés en matière d'achats et de passation de marchés portant sur d'importants volumes de marchandises avec des modalités de livraison bien spécifiques (affrètement d'aéronefs et de navires, rations, pétrole, etc.).

Annexe VI

Fonctions du Département des opérations de maintien de la paix exercées par du personnel fourni à titre gracieux (type II)

(État au 30 septembre 1998)

	<i>Effectif</i>	Total
Bureau du Secrétaire général adjoint		
Bureau du Conseiller militaire		7
Spécialiste des systèmes d'information	1	
Assistant du Conseiller militaire	1	
Chef du personnel militaire	1	
Administrateur du personnel militaire	1	
Officier chargé de l'administration du personnel	1	
Officier chargé des affaires spéciales	1	
Chef du Groupe de l'administration du personnel militaire	1	
Centre de situation		14
Commis d'administration principal	1	
Officiers de permanence	10	
Informaticien	1	
Responsables de l'information et de la recherche	2	
Bureau des opérations		5
Officiers traitants (missions)	5	
Bureau de la planification et de l'appui		
Division de l'administration et de la logistique des missions		
<i>Service de la gestion financière</i>		11
Administrateurs chargés des demandes de remboursement	9	
Administrateur chargé des finances	1	
Administrateur chargé du Groupe de l'information de gestion	1	
<i>Service de la logistique et des communications</i>		28
Spécialiste de la sécurité aérienne	1	
Spécialistes des opérations aériennes	2	
Spécialiste des transmissions	1	
Spécialistes du génie	7	
Administrateur chargé du Groupe des opérations en cours	1	
Officier du génie de combat	1	
Logisticiens	4	
Spécialistes du contrôle des mouvements	2	
Spécialiste du transport maritime	1	
Spécialistes des approvisionnements	5	
Spécialistes des transports	2	
Officier de secteur	1	
Division de la planification		
<i>Groupe de la police civile</i>		6
Adjoint du chef de groupe	1	
Responsables de secteur	4	
Administrateur du personnel	1	
<i>Groupe du déminage</i>		7

	<i>Effectif</i>	Total
Administrateurs de programme	2	
Conseillers techniques et spécialistes du déminage	4	
Administrateur chargé de l'information	1	
<i>Groupe du soutien médical</i>		5
Conseiller médical	1	
Adjoint du Conseiller médical	1	
Spécialistes du soutien sanitaire	2	
Spécialiste du ravitaillement sanitaire	1	
<i>Service de la planification des missions</i>		12
Chef du Service	1	
Planificateurs	5	
Spécialiste de la préparation des missions	1	
Commis d'administration principal	1	
Chef du groupe des forces et moyens en attente	1	
Chef de la planification générique	1	
Officier d'état-major	1	
Assistant administratif	1	
<i>Groupe de formation</i>		5
Conseiller en formation	1	
Formateurs	3	
Instructeur	1	
Total		100

Annexe VII

Effectifs du personnel permanent travaillant dans les départements ou bureaux dans lesquels du personnel détaché à titre gracieux (type II) exerçait des fonctions au 30 septembre 1998

<i>Département ou bureau</i>	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>	<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>	Total	<i>Effectifs du personnel fourni à titre gracieux</i>	<i>Rapport personnel fourni à titre gracieux/personnel permanent (en pourcentage)</i>
DPKO	116	178	294	100	34,0
Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie	255	267	522	14	2,7
Tribunal international pour le Rwanda	173	294	467	12	2,6
OCHA	99	217	316	2	0,6
UNOIP	12	38	50	1	2,0
UNON	70	304	374	5	1,3
Total	725	1 298	2 023	134	6,6

Annexe VIII

**Renseignements relatifs au personnel fourni à titre gracieux (type II) à l'Office des Nations Unies à Nairobi
(communiqués pour la première fois en novembre 1998)**

<i>Pays de nationalité</i>	<i>Fonctions/tâches</i>	<i>Bureau</i>	<i>Date de début du contrat d'engagement</i>	<i>Date d'expiration du contrat d'engagement</i>	<i>Septembre 1997</i>	<i>Décembre 1997</i>	<i>Mars 1998</i>	<i>Juin 1998</i>	<i>Septembre 1998</i>
Allemagne ^a	Conseils scientifiques dans les domaines de l'écologie et de la zoologie	PNUE/Bonn	17 octobre 1993	30 juin 1998	X	X	X		
France	Conseils techniques dans le domaine des établissements humains	Habitat/Nairobi	20 février 1995	31 décembre 1996					
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Conseils techniques dans le domaine des établissements humains	Habitat/Nairobi	9 décembre 1995	8 novembre 1996					
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Services consultatifs concernant le programme de la Convention relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	PNUE/Bonn	1er janvier 1996	30 septembre 1998	X	X	X	X	
Norvège	Coordination de diverses activités et d'ateliers	PNUE/Paris	19 février 1996	24 février 1999	X	X	X	X	X
République de Corée	Conseils techniques	PNUE/Nairobi	12 septembre 1996	17 mars 1998	X	X			
Allemagne	Prestation de services consultatifs au Bureau régional pour l'Europe	PNUE/Genève	15 janvier 1997	22 mars 1999	X	X	X	X	X
Belgique ^a	Assistance technique en matière d'analyse de base de données au Service de l'eau	PNUE/Nairobi	1er juin 1997	30 juin 1999	X	X	X	X	X
Allemagne	Contribution à la formulation d'objectifs pour la mise en oeuvre à l'échelle mondiale du programme relatif à la sensibilisation et à la préparation des collectivités locales aux situations d'urgence (APELL)	PNUE/Paris	29 septembre 1997	28 septembre 1998	X	X	X	X	
Allemagne	Assistance et conseils en matière d'élaboration de politiques et programmes, d'administration et de communication	PNUE/Nairobi	9 février 1998	10 juin 1998				X	
Allemagne	Assistance et conseils en matière d'élaboration de politiques et programmes, d'administration et de communication	PNUE/Nairobi	9 février 1998	10 juin 1998				X	
Allemagne	Promotion de la mise en oeuvre de l'accord conclu avec le Gouvernement allemand sur la Convention relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	PNUE/Bonn	4 avril 1998	30 septembre 1998					X
Pays-Bas	Prestation de services consultatifs au bureau régional pour l'Europe	PNUE/Genève	17 avril 1998	17 septembre 1998					X

<i>Pays de nationalité</i>	<i>Fonctions/tâches</i>	<i>Bureau</i>	<i>Date de début du contrat d'engagement</i>	<i>Date d'expiration du contrat d'engagement</i>	<i>Septembre 1997</i>	<i>Décembre 1997</i>	<i>Mars 1998</i>	<i>Juin 1998</i>	<i>Septembre 1998</i>
France ^a	Étude de l'évolution des questions environnementales	PNUE/Paris	18 mai 1998	17 mai 1999				X	X
Norvège	Formulation de recommandations en vue de la revitalisation du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	Habitat/Nairobi	1er septembre 1998	31 décembre 1998					X
Allemagne ^a	Lancement d'une campagne d'information en vue de sensibiliser le public aux questions ayant trait aux espèces migratrices en Allemagne	PNUE/Bonn	1er octobre 1998	30 septembre 1999					
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ^a	Élaboration de documents de projet concernant la gestion financière du PNUE et suivi de leur application	PNUE/Bonn	5 octobre 1998	30 septembre 2000					
États-Unis d'Amérique ^a	Aucune information disponible	PNUE/Nairobi	25 octobre 1998	24 octobre 2000					
Total, par trimestre					7	7	8	8	5

^a Personnel fourni à titre gracieux (type II) pour lequel la date d'expiration du contrat d'engagement est postérieure au 28 février 1999.